



RAPPORT ANNUEL 2006



Renseignements sur la compagnie

Administrateurs

Eldon Bennett

Toronto, Ontario
Associé Directeur, Aird & Berlis LLP.

Marc Blais*

Saint-Lambert, Québec
Président et Chef de la direction,
Dyancor Mines Inc.

Paul Cregheur

Harricana Ouest, Québec
Président et Chef de la direction,
Wesdome Gold Mines Ltd.

Roger Jolicoeur*

Dubuisson, Québec
Président, RWJ Mining Consulting

Jean Martineau*

Blainville, Québec
Président du conseil d'administration,
Dynacor Mines Inc.

Donald D. Orr, CA†

Toronto, Ontario
Secrétaire-trésorier, Wesdome Gold Mines Ltd.

Donovan Pollitt

Toronto, Ontario
Vice-président – Développement corporatif,
Wesdome Gold Mines Ltd.

Rolly Uloth†

Burlington, Ontario
Président, R.W. Uloth Inc.

* Membre du comité de vérification
† Membre du comité de rémunération

Réunion annuelle

La réunion annuelle des actionnaires se tiendra au St. Andrew's Club & Conference Centre, 150 King Street West, 27^e étage Toronto, Ontario M5H 1J9, jeudi le 28 juin 2007 à 16 h.

Dirigeants

Paul D. Cregheur

Président et Chef de la direction

Donald D. Orr, CA

Secrétaire-trésorier

Benoit Laplante, P.Eng., MScA

Vice-président – Opérations

George N. Mannard, P.Geo, MScA

Vice-président – Exploration

Donovan Pollitt

Vice-président – Développement corporatif

Cadres supérieurs

Complexe Kiena

Roger Toussaint

Surintendant du plan

Gabriel R. Maurice

Ressources humaines

Stephane Dubois, ing.

Chef ingénieur

Paul Arscott, P.Geo

Chef géologue

David Delisle, CMA

Chef comptable

Eagle River

Ron Price

Directeur de la mine

Rene Lamothe

Surintendant sous terre

Colin Kirkpatrick

Surintendant d'usine

Allan MacDonald

Ressources humaines

John Plecash

Chef géologue

David Boulay

Surintendant de surface

Gilbert Wahl

Directeur en santé et sécurité

Siège social

8 King Street East, Suite 1305,
Toronto, Ont. M5C 1B5
Téléphone : (416) 360-3743
Télécopieur : (416) 360-7620
Courriel : info@wesdome.com

Mine Kiena

950 chemin Kienawisik, C.P. 268
Val d'Or, Québec J9P 4P3
Téléphone : (819) 738-4031
Télécopieur : (819) 738-5452

Mine Eagle River

93 Mission Road, PO Box 1520
Wawa, Ont. P0S 1K0
Bureau de Wawa
Téléphone : (705) 856-2718
Télécopieur : (705) 856-7173
Site de la Mine
Téléphone : (705) 856-2721
Télécopieur : (705) 856-2879

Agent de transferts et registraire

Computershare Trust Company of Canada
Toronto, Ont.
Téléphone : (416) 981-9633
www.computershare.com

Vérificateurs

Grant Thornton LLP
Toronto, Ontario
www.grantthornton.ca

Conseillers juridiques

Heenan Blaikie, LLP
Toronto, Ontario
www.heenan.ca

Bourse

Toronto Stock Exchange
Symbol: WDO
www.tse.com

L'année 2006 fut une année extraordinaire, ponctuée d'événements majeurs et déterminants au niveau de l'administration, de l'exploration, du développement et de la production. Cette conjoncture favorable a préparé le terrain pour une augmentation future de la production et a permis d'établir une plateforme à partir de laquelle nous pourrions progressivement explorer et valoriser nos vastes sites positionnés de manière stratégique.

Le 1^{er} février 2006, la société a complété la fusion de River Gold Mines Ltd. et de Mines d'Or Wesdome Inc., devenant ainsi propriétaire d'infrastructures d'exploitation et de traitement de minerai de même que d'actifs fonciers d'envergure pour la prospection dans les secteurs miniers de Wawa et de Val d'Or. Après la fusion, la société a réalisé un financement par actions afin de mobiliser les fonds nécessaires pour entreprendre les dépenses d'aménagement antérieures à la production à la mine Kiena ainsi que pour démarrer la production industrielle le 1^{er} août 2006. De cette date à la fin de l'année, nous avons conclu une convention d'option sur la propriété McKenzie Break, ce qui devrait permettre d'assurer l'avancement des travaux sur ce site et offrir aux actionnaires une certaine garantie quant au rendement potentiel des avoirs en actions qu'ils détiennent sur cette propriété ainsi que sur d'autres propriétés de prospection dans le secteur minier de Malartic.

Enfin, le 17 avril 2007, la société a annoncé son intention de considérer une association avec Western Québec Mines Inc, actionnaire à 33 % de la société. Une telle association permettrait d'intégrer des concessions minières attenantes à celles de la société à ses actifs fonciers et de réduire les lourdeurs administratives tout en clarifiant son positionnement et en augmentant sa valeur sur le marché.

Les activités d'exploration et de développement ont été marquées par des découvertes de minerai à haute teneur dans la partie ouest de la mine Eagle River. Le forage dans la zone 811 présentait des résultats de 57,17 g d'or par tonne sur 3,4 mètres de largeur, de 80,77 g d'or par tonne sur 2,8 mètres de largeur, de 70,25 g d'or par tonne sur 4,9 mètres de largeur, de 69,94 g d'or par tonne sur 7,2 mètres de largeur et de 55,15 g d'or par tonne sur 2,0 mètres de largeur. Ces résultats remarquables proviennent d'une carotte

continue prélevée dans une lentille à haute teneur centrée à une profondeur de 350 mètres et qui demeure ouverte en profondeur. Ces résultats et ceux de la zone 808 ont permis d'augmenter significativement nos réserves de minerai cette année. Notre installation de Wawa a produit 830 000 onces d'or depuis 1995 et elle a encore une fois cette année démontré sa capacité de renouveler ses réserves.

À Kiena, les travaux d'exploration et de développement se sont concentrés sur le forage de définition et le développement des chantiers d'extraction. Ces travaux ont servi de fondement au plan d'exploitation et à la transformation des ressources en réserves. Les réserves et les ressources ont augmenté malgré une déplétion de 94 000 tonnes, d'abord grâce à l'ajout de secteurs à teneurs marginales, mais également grâce à la présence de ressources partiellement extraites à proximité des anciens chantiers. Une attention particulière doit être portée aux résultats favorables qui ont été obtenus en ce qui a trait à l'ouverture de galeries le long de la zone Martin située à 1,2 km à l'est du puits. L'ouverture de ces galeries, en conjonction avec des résultats de forage de définition favorables, pourrait mener à l'exploitation d'une nouvelle zone à Kiena, une structure qui n'a jamais été exploitée dans le passé de la mine. La galerie d'exploration 330 à l'est servira de point de départ pour explorer plus avant la zone Martin et fournira, vers la fin de l'année 2007, un accès sous terre à la zone 22 Shawkey. Cette zone constitue notre principale cible d'exploration pour l'année 2007. En effet, elle pourrait présenter une envergure et un potentiel intéressants une fois que la teneur globale aura été déterminée par des travaux sous terre.

Les travaux accélérés de construction et d'aménagements antérieurs à la production ont permis de commencer la production le 1^{er} août 2006 à la mine Kiena. Le personnel et les entrepreneurs méritent d'être félicités pour les efforts fournis lors du reconditionnement de l'usine, de l'agrandissement du parc à résidus et de la construction d'une infrastructure souterraine à la mine Kiena. Avons-nous lancé la production industrielle trop tôt? Il y a là sujet à discussion. Nous avons choisi d'agir de manière conservatrice, et en tant qu'exploitants de la mine, nous avons préféré miser sur les frais d'exploitation réellement encourus plutôt que sur l'embellissement d'états financiers à court terme.

→

Message aux **actionnaires**

En 2006, les installations de la société ont produit 52 969 onces d'or. La mine Eagle River a dépassé les prévisions initiales de 3 000 onces d'or par mois en produisant 43 669 onces au cours de l'année. La mine Kiena a produit 9 300 onces d'or, ce qui se situe bien en deçà des prévisions. À Kiena, la majeure partie de la production provenait de minerai à teneur marginale et de chantiers qui avaient déjà été exploités, tandis que les travaux de développement des chantiers à teneur plus élevée se poursuivaient. Cette situation se maintiendra en 2007, avec une production prévue de 16 000 onces d'or pour le premier semestre de l'année et de 24 000 onces d'or pour le deuxième semestre. La mine Eagle River continuera de produire de manière constante pendant le premier semestre de 2007, mais sa production diminuera au cours du deuxième semestre, au fur et à mesure que le développement de la partie ouest de la mine, un secteur à haute teneur, s'accéléra. En tout, nous prévoyons produire 70 000 onces d'or, ce qui nous mettra en bonne position pour une année 2008 forte grâce à notre production ininterrompue de minerai présentant une teneur au-dessus de la moyenne en provenance de nos deux mines.

Dans un autre ordre d'idée, la filiale Moss Lake Gold Mines Ltd., dont Wesdome est propriétaire à 62 %, a commandé un rapport indépendant 43 101 visant à estimer les ressources minérales, entre autres. Cette étude inférera les ressources disponibles en se basant sur les données historiques de forages rapprochés de 56,1 millions de tonnes présentant une teneur de 0,027 onces d'or par tonne, soit

1,5 millions d'onces d'or au total. Ces forages comprennent notamment 39 millions de tonnes présentant une teneur de 0,035 onces d'or par tonne, soit 1,36 millions d'onces d'or au total. Ce rapport recommande la réalisation d'une évaluation économique préliminaire ainsi que d'études d'optimisation de la mine à ciel ouvert. Le titre participatif de la société dans cette ressource approche 1,0 million d'onces au total et le prix de l'or ne cesse d'augmenter. Nous croyons que l'étude proposée constituera une aide précieuse pour l'établissement des coûts estimés et des modèles économiques nécessaires et ce, afin de déterminer la meilleure façon de valoriser cet actif.

Finalement, après plus de (j'hésite à donner le chiffre) quarante ans dans les mines, je passerai le flambeau le 1^{er} mai 2007. La société a rassemblé un portefeuille plus qu'enviable d'infrastructures et d'actifs fonciers dans deux secteurs miniers aurifères canadiens qui ont fait leurs preuves. Nous pouvons compter sur un personnel compétent et expérimenté et, qui plus est, le prix de l'or atteint enfin les sommets que nous attendions tous! Bien sûr, il y a encore du travail à faire, mais tout laisse croire à une augmentation future de la production. Le potentiel d'exploration de nos propriétés est l'un des plus prometteurs qu'il m'ait été donné de voir. J'ai confiance que la ténacité dans nos activités d'exploration, conjuguée à un peu de chance, nous permettront de continuer d'accroître la valeur des sites positionnés de manière stratégique de Wesdome et ce, pour les décennies à venir.

Au nom du conseil d'administration,



Paul Cregheur

Président

Le 18 avril 2007

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

Le présent document constitue le premier rapport financier annuel de la société Mines d'or Wesdome Ltée (la « société »). La société a été créée, le 1^{er} février 2006, à la suite de la fusion de River Gold Mines Ltd. (« River Gold ») et de Mines d'or Wesdome Inc. (« Wesdome Inc. »). La fusion a été comptabilisée comme une prise de contrôle inversée, Wesdome Inc. agissant comme acquéreur aux fins comptables. Par conséquent, les résultats d'exploitation de River Gold ont été consolidés à compter du 1^{er} février 2006 et les résultats comparatifs de l'exercice sont ceux de Wesdome Inc. Le rapport de gestion qui suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 doit être lu en parallèle avec les états financiers vérifiés au 31 décembre 2006 et les notes complémentaires. Wesdome Inc. n'était pas une société minière en exploitation pendant les périodes comparatives. Pour acquérir une bonne compréhension des résultats comparatifs, le rapport du présent exercice doit être lu en parallèle avec les états financiers vérifiés de River Gold et de Wesdome Inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire, et la date d'entrée en vigueur du présent rapport est le 16 mars 2007.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés qui n'ont pas trait à des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » et sont fondés sur les attentes, estimations et projections à la date du présent rapport de gestion. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de renseignements nouveaux, de circonstances ou résultats futurs ou d'autres éléments. On peut reconnaître ces énoncés à l'utilisation de termes tels « croire », « s'attendre à ce que », « projeter », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer », « estimer », « pouvoir », « devoir » « planifier » et des expressions semblables ainsi qu'à l'utilisation du futur. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société s'écartent sensiblement des résultats, du rendement et des réalisations futurs qui sont exprimés expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs. Des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent considérablement des attentes actuelles exprimées expressément ou implicitement sont inhérents au secteur aurifère et comprennent, sans s'y limiter, les attentes dont il est question à la rubrique intitulée « risques et incertitudes ».

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a établi et maintenu des contrôles et procédures de communication de l'information afin de nous fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants sur la société nous sont divulgués en temps opportun, surtout dans la période de préparation des documents déposés chaque année. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société à la date du présent rapport et est d'avis que ceux-ci sont efficaces et fournissent une telle assurance raisonnable.

RENDEMENT GLOBAL

La société détient les activités aurifères d'Eagle River, à Wawa, en Ontario et du complexe minier Kiena, à Val d'Or, au Québec. La mine Eagle River est exploitée depuis 1996 et a achevé sa première année complète de production depuis la réduction des activités à la fin de 2005. La mine Kiena a été au stade de la pré production jusqu'au 1^{er} août 2006, date du début de la production commerciale.

À la fin de l'exercice, le fonds de roulement de la société s'élevait à 9,4 millions de dollars. Sur le plan de l'exploitation, les frais d'exploitation en trésorerie ont dépassé les produits, de 0,79 million de dollars. La perte nette de 9,5 millions de dollars, se compose essentiellement d'éléments hors trésorerie, majorés de 0,79 million de dollars. Eagle River a dépassé les prévisions, dégageant un bon bénéfice d'exploitation pour la mine, tandis que les résultats de la mine Kiena ont été inférieurs aux attentes, en raison d'une perte d'exploitation. Le démarrage de Kiena a été caractérisé par la faible teneur du minerai et des problèmes de panne mécanique. Les activités devraient s'améliorer progressivement. Les coûts en capital de la société ont totalisé 22,5 millions de dollars, dont un montant de 12,4 millions de dollars se rapporte à Kiena avant la production, et 5,6 millions de dollars par la suite. Une somme de 2,0 millions de dollars, sur les coûts en capital de 22,5 millions de dollars, a été financée au moyen de contrats de location de matériel minier et seront remboursés dans les périodes subséquentes. Eagle River a engagé des dépenses en immobilisations de 4,5 millions de dollars pour des éléments importants, notamment l'expansion du bassin de résidu de la mine, le matériel et la mise en valeur souterraine.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation de la société ont baissé de 0,8 million de dollars surtout à la suite d'un démarrage ralenti à Kiena.

La demande accrue pour des matériaux et des biens de consommation qu'enregistre le secteur d'activité et la pénurie de la main d'œuvre qualifiée exercent des pressions sur les coûts. Nous espérons que les augmentations du cours de l'or dépasseront les hausses des frais de main d'œuvre et de matériaux.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

(en milliers, sauf la perte par action ordinaire)	2006	2005	2004
Total des produits	31 298 \$	87 \$	92 \$
Perte nette	9 482	1 278	772
Perte par action ordinaire	0,11	0,03	0,02
Total de l'actif	96 230	47 490	43 379
Obligation financière à long terme	4 866	3 574	2 098

Les périodes comparables concernent la société Mines d'or Wesdome Inc., l'acquéreur aux fins comptables dans la fusion de Mines d'or Wesdome Inc. et River Gold Mines Ltd. qui a eu lieu le 1^{er} février 2006. La société Mines d'or Wesdome Inc. n'était pas en exploitation de sorte que les variations d'une période à l'autre ne traduisent pas clairement la continuité des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Mine Eagle River	Trimestre terminé le 31 déc. 2006	Période de neuf mois terminée le 31 déc. 2006	Période de 12 mois terminée le 31 déc. 2006
Tonnes traitées	36 200	125 400	135,100
Teneur du minerai récupéré (g/t)	8,9	9,9	10,1
Onces produites	10 385	40 001	43,669
Onces vendues	9 500	38 600	42,600
Stock de lingots (once)	5 086	5 086	5,086
Produits tirés des lingots (\$ x 1 000)	6 744	26 644	
- frais d'exploitation + frais de mise en valeur (\$ x 1 000)	5 985	21 724	
Bénéfice d'exploitation de la mine	759	4 920	
Cours de l'or réalisé (\$ CA/once)	710	663	

Complexe de la mine Kiena

	Trimestre terminé le 31 déc. 2006	Période de cinq mois terminée le 31 déc. 2006
Tonnes traitées	50 700	94 200
Teneur du minerai récupéré (g/t)	2,9	3,1
Onces produites	4 800	9 300
Onces vendues	5 400	6 100
Stocks de lingots (once)	2 700	2 700
Or en cours (once)	500	500
Produits tirés des lingots (\$ x 1 000)	3 790	4 269
- frais d'exploitation + frais de mise en valeur (\$ x 1 000)	5 165	8 248
Perte d'exploitation de la mine	1 375	3 979
Cours de l'or réalisé (\$ CA/once)	702	700

Depuis la fusion le 1^{er} février 2006, la société a dégagé des produits tirés des lingots de 30,9 millions de dollars attribuables à la vente de 46 300 onces à un prix moyen de 668 \$ CA l'once. En plus des onces vendues, quelque 7 800 onces d'or demeureraient invendues et ont été inscrites au bilan comme lingots d'or à la valeur de marché au 31 décembre 2006, soit 740 \$ l'once. Les produits tirés de ce stock d'or seront constatés dans la période financière au cours de laquelle il sera vendu.

Pour les activités combinées, les coûts des ventes ont totalisé 29,9 millions de dollars, donnant lieu à un bénéfice brut, ou un bénéfice d'exploitation des mines de 1,0 million de dollars, soit environ 20 \$ l'once.

La mine Eagle River a dégagé un bénéfice d'exploitation de 4,9 millions de dollars sur la période de onze mois, tandis que la mine Kiena a subi une perte d'exploitation de 3,9 millions de dollars sur la période de cinq mois depuis le début de la production. La production d'Eagle River a dépassé les prévisions. Toutefois, la production à Kiena a été inférieure aux prévisions, en raison de la faiblesse de la production et des teneurs découlant de la séquence de l'exploitation de la mine et de la disponibilité du matériel. Ce démarrage ralenti à la suite de problèmes initiaux devrait se résoudre au fil du temps à mesure que les chambres d'abattage de minerai à teneur plus élevée seront mises en service et que la mise en valeur continue permettra plus de souplesse dans le plan de la mine.

La pénurie sur les marchés de la main d'œuvre et du matériel ainsi que la hausse des coûts des matériaux ont été généralisées dans le secteur. Non seulement ces facteurs exercent-ils une pression inflationniste sur les coûts, mais ils mettent en cause notre capacité à faire accomplir les travaux souterrains dans les délais habituels.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers, sauf les données par action)	2006 ¹			
	4 ^e trimestre	3 ^e trimestre	2 ^e trimestre	1 ^e trimestre
Total des produits	10 765 \$	10 018 \$	6 336 \$	4 178 \$
Perte nette	3 885	2 879	713	2 005
Perte par action – résultat de base et dilué	0,04	0,03	0,01	0,03
		2005 ²		
Total des produits	25 \$	10 \$	25 \$	26 \$
Perte nette	454	268	309	247
Perte par action – résultat de base et dilué	0,01	0,01	0,01	0,00

¹ Compte tenu des résultats de River Gold à compter du 1^{er} février 2006

² Mines d'or Wesdome Inc.

Les variations trimestrielles de 2006 sont attribuables à un premier trimestre de deux mois de production à Eagle River, à un deuxième trimestre de trois mois de production à Eagle River, à un troisième trimestre de trois mois de production à Eagle River et à deux mois de production à Kiena ainsi qu'à un quatrième trimestre de trois mois de production, tant à Eagle River qu'à Kiena. En comparaison, les résultats de 2005 traduisent les résultats de Mines d'or Wesdome Inc. avant la fusion, qui n'était pas en exploitation.

Les pertes nettes comprennent essentiellement les éléments hors trésorerie décrits précédemment. Les pratiques liées à la vente de l'or constituent un autre facteur qui influence l'interprétation de ces chiffres. En tout, 7 800 onces d'or ont été invendues au cours de l'exercice et ne sont pas comptabilisées à titre de produits. Ces produits seront constatés dans les périodes financières futures au cours desquelles l'or sera vendu.

En général, le sommaire des résultats trimestriels pour 2006 est irrégulier et variable en raison de la fusion intervenue le 1^{er} février 2006 et du démarrage de la production le 1^{er} août 2006 à Kiena et des questions de démarrage qui s'y rattachent. À l'avenir, lorsque les deux mines seront en production et que Kiena atteindra de meilleurs niveaux de production, ces renseignements trimestriels fourniront des résultats plus significatifs.

QUATRIÈME TRIMESTRE

Le quatrième trimestre a été le premier trimestre complet de production commerciale pour la mine Kiena. Les teneurs en or et le rendement ont été faibles en raison de la séquence d'exploitation de la mine et de la disponibilité du matériel. Ce démar-

rage ralenti, jumelé à des dépenses en immobilisations continues, ont entraîné une perte d'exploitation et des sorties de fonds nettes plus importantes que prévu.

À la mine Eagle River, les produits tirés des lingots ont dépassé les frais d'exploitation et de mise en valeur, la société dégagant un bénéfice d'exploitation suffisant pour couvrir les dépenses en immobilisations nécessaires afin d'établir une infrastructure pour l'exploitation future dans la partie occidentale de la mine.

Ces questions d'exploitation en particulier devraient s'atténuer au fil du temps, ce qui permettra d'améliorer la situation financière et les flux de trésorerie. L'émission d'actions accréditives de l'ordre de 0,9 million de dollars réalisée le 29 décembre 2006 permettra de financer le passage à l'exploration sur la propriété de Shawkey facilitant les capacités d'autofinancement de la mine à mesure que la production acquerra son rythme à long terme.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE CAPITAUX

En 2006, les activités de financement ont permis d'obtenir 20,3 millions de dollars dans le cadre d'un appel public à l'épargne, ainsi qu'un montant supplémentaire de 5,0 millions de dollars découlant de l'exercice de bons de souscription. Ces fonds ont été affectés à la mise en valeur avant la production et aux dépenses en immobilisations requises pour entreprendre la production à Kiena. En 2006, la mine Eagle River s'est autofinancée.

Au 31 décembre 2006, le fonds de roulement de la société se chiffrait à 9,4 millions de dollars. Les estimations de coûts en immobilisations pour maintenir et accroître la capacité en 2007 comprennent des dépenses en immobilisations de 8,5 millions de dollars pour le matériel et la mise en valeur à Kiena et des frais de 5,3 millions de dollars pour la mise en valeur et l'infrastructure à Eagle River. Les activités d'exploitation à Eagle River devraient financer les engagements du premier semestre de l'exercice. Au deuxième semestre de l'exercice, la production diminuera, car l'investissement dans la mise en valeur de l'extrémité occidentale de la mine se poursuivra. Cet investissement placera Eagle River dans une bonne position pour maintenir et accroître la capacité jusqu'au milieu de 2009.

À Kiena, la production devrait augmenter progressivement au premier semestre de l'exercice. À mesure que progresse la mise en valeur des nouveaux secteurs de production, le risque et les contraintes du calendrier de production devraient s'atténuer. Le passage à l'exploration à la zone 22 à Shawkey sera financé en partie par le financement par actions accréditives de 0,9 million de dollars réalisé en décembre. Un examen effectué dernièrement du budget d'exploitation, du plan de la mine et du calendrier d'investissement en capitaux à Kiena donneront plus de précisions sur les besoins en capitaux, et au besoin, la société envisagera des initiatives de financement afin de fournir un investissement et un fonds de roulement appropriés.

Obligations contractuelles

	Total	Paiements exigibles par période (en milliers)			
		Moins d'une année	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Après 5 ans
Contrats de location de matériel	2857 \$	1 187 \$	1 670 \$	-	-
Puits de Mishi	980	980	-	-	-
Total des obligations contractuelles	3 837 \$	2 167 \$	1 670 \$	-	-

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, Western Québec a facturé à la société la somme de 615 371 \$ pour des services professionnels (241 570 \$ en 2005) qui ont été inscrits au poste frais généraux et frais d'administration. Ces opérations se sont déroulées dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange.

Les créiteurs et charges à payer aux 31 décembre 2006 et 2005 comprennent les sommes de 77 104 \$ et 437 174 \$ respectivement, à verser à Western Québec.

Le 15 février 2006, la société a obtenu de Western Québec un emprunt de 1 800 000 \$ à un taux d'intérêt de 8 % par année, à payer semestriellement le 15 août et le 15 février de chaque année. De concert avec le financement obtenu par la société en mars 2006, Western Québec a exercé son option d'accepter des titres du Trésor libérés pour le remboursement total de l'emprunt et des intérêts courus. La société a ainsi émis 824 637 actions ordinaires au prix de 2,20 \$ l'action en faveur de Western Québec.

Au cours de l'exercice 2006, la société a versé 122 911 \$ pour la supervision de l'usine Kiena à une société détenue par un directeur.

Les frais d'émission d'actions du capital-actions comprennent des honoraires de preneur ferme de 237 600 \$ (60 883 \$ en 2005) versés à une société contrôlée par un ancien administrateur. Cette société a également reçu des bons de souscription de courtier lui permettant d'acquérir 90 000 actions ordinaires à un prix de 2,20 \$ par action à tout moment jusqu'au 23 mars 2007. En 2005, la même société a reçu des bons de souscription de courtier lui permettant d'acquérir 29 575 actions ordinaires à

un prix de 1,62 \$ par action à tout moment jusqu'au 21 juillet 2006, et 40 589 actions ordinaires à un prix de 1,50 \$ par action à tout moment jusqu'au 10 août 2006.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

i) Biens miniers et immobilisations
Conformément aux principes comptables de la société, l'amortissement commence lorsqu'un bien est mis en production commerciale et est calculé selon la méthode d'amortissement proportionnel au rendement sur la durée de vie économique prévue de la mine. L'amortissement est calculé lorsque l'actif est mis en service, au moyen de la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative.

Les estimations des réserves et des ressources minérales ne sont pas précises et dépendent également des inférences statistiques tirées de données de forage et d'autres données, qui peuvent se révéler peu fiables. La production future pourrait différer radicalement des estimations de réserves minérales pour les raisons suivantes :

- (a) La minéralisation ou la formation pourraient différer de celles prédites par les essais de forage, d'échantillonnage et des essais similaires;
- (b) La teneur des réserves minérales peut varier considérablement à l'occasion et rien ne peut assurer qu'il est possible de récupérer un niveau particulier d'or à partir des réserves minérales;
- (c) En raison de la baisse du cours de l'or, l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves minérales de la société peut être peu rentable.

Il se peut qu'en raison de n'importe lequel de ces facteurs, la société doive réduire ses estimations des réserves et des ressources minérales, modifier ses estimations de la production ou accroître ses coûts. Les variations dans les quantités des réserves pourraient donner lieu à des modifications correspondantes dans la charge d'amortissement dans les périodes suivant la révision des réserves, et pourraient entraîner une dépréciation de la valeur comptable des immobilisations. La direction effectue périodiquement des examens de ses biens miniers afin de déterminer si elle doit procéder à des radiations. À l'exception du bien de McKenzie Break, que la société a radié pour tenir compte de l'entente de vente conclue avec Britannica Resources Inc., la direction a estimé qu'aucune autre radiation n'était nécessaire en 2006.

(ii) Obligations liées aux coûts de remise en état et de fermeture

Les lois et les règlements environnementaux en matière de protection de l'environnement changent continuellement et, en général, deviennent plus restrictifs. Wesdome a engagé des dépenses, et entend en engager à l'avenir, afin de se conformer à ces lois et règlements. La société a comptabilisé une charge et un actif correspondant pour tenir compte de la juste valeur des obligations liées à la remise en état et des frais de fermeture. La société estime ses frais de fermeture futurs pour la mine Eagle River, la mine et l'usine Mishi à 0,7 million de dollars, et à 0,7 million de dollars pour le complexe Kiena.

(iii) Des estimations et hypothèses importantes, ainsi que celles liées à la recouvrabilité des biens miniers et d'exploration, comprennent les durées de vie utile estimatives du matériel, les hypothèses sur l'évaluation, la décision de capitaliser ou de passer en charges les coûts et la rémunération à base d'actions. La direction est d'avis que ces estimations et hypothèses sont raisonnables; toutefois, les résultats réels pourraient varier sensiblement.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la société sont spéculatives en raison de leur nature à risques élevés, soit l'exploitation, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. En plus des risques décrits ailleurs dans le présent document, les actionnaires doivent également prendre note de ce qui suit :

Nature de l'exploration minière

L'exploration et la mise en valeur de gîtes minéraux comportent des risques financiers importants que même une évaluation minutieuse, l'expérience et les connaissances ne peuvent éliminer. Bien que la découverte d'un gisement puisse entraîner des récompenses substantielles, certains biens explorés ne sont pas finalement mis en valeur en mine productive. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir des réserves aurifères, élaborer des procédés métallurgiques et construire des installations d'exploitation minière et de traitement sur un chantier. Il est impossible d'assurer que les programmes d'exploration prévus par la société se solderont par une exploitation minière commerciale rentable.

La mise en marché viable d'un gîte minéral dépend de nombreux facteurs, notamment les attributs particuliers du gîte, comme la dimension, la teneur et la proximité de l'infrastructure, ainsi que les cours des métaux qui sont très cycliques et les règlements gouvernementaux. Il est impossible de prédire avec exactitude l'incidence de ces facteurs, mais leur combinaison peut faire en sorte que la société n'obtienne pas un rendement approprié du capital investi.

Risques miniers et assurance

En général, les activités minières sont assujetties à de nombreux risques et dangers, notamment les risques environnementaux, les accidents industriels, les conflits de travail, la découverte de formations géologiques inhabituelles ou imprévues, les effondrements, les inondations et des interruptions périodiques en raison des conditions météorologiques inclementes ou dangereuses. Ces risques pourraient entraîner des dommages aux biens miniers ou aux installations de production ou la destruction de ces derniers, des lésions personnelles, des dommages environnementaux, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires et des responsabilités légales possibles. L'assurance contre les risques environnementaux (y compris le potentiel de pollution ou d'autres risques à la suite de l'élimination de déchets découlant de l'exploration et de la production) n'est pas offerte en général à la société ou aux autres sociétés dans ce secteur d'activité.

Règlements gouvernementaux et questions environnementales

Les activités de la société sont assujetties à des lois et des règlements d'envergure des gouvernements fédéraux, provinciaux et locaux, contrôlant non seulement l'exploitation et l'exploration des biens miniers, mais également les effets possibles de ces activités sur l'environnement. Il faut obtenir des permis auprès d'un ou plusieurs organismes de réglementation pour de nombreux aspects de l'exploitation minière et de la remise en état. Les lois et règlements futurs pourraient entraîner des dépenses supplémentaires, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards dans la mise en valeur des biens de la société, dont l'ampleur est imprévisible. Dans le contexte des permis environnementaux,

notamment l'approbation des plans de remise en état, la société doit se conformer à des normes connues, à des lois et règlements actuels qui peuvent occasionner des coûts et des délais plus ou moins importants selon la nature de l'activité à autoriser et le degré de sévérité de l'application des règlements par l'organisme délivrant les permis. Il soit possible que les coûts et les retards liés à la conformité à ces lois, règlements et permis deviennent tels que la société ne procède pas à la mise en valeur ou à l'exploitation d'une mine; cependant, la société n'a pas connaissance de contraintes environnementales importantes touchant ses biens qui empêcheraient la mise en valeur ou l'exploitation rentable de quelque propriété que ce soit.

En Ontario, la société a obtenu l'approbation de son plan de fermeture pour l'usine et la mine d'Eagle River, ainsi que le complexe Mishi Magnacon et a fourni une garantie d'environ 0,7 million de dollars pour couvrir les frais estimatifs de remise en état et de fermeture. Si la société agrandit ou modifie ultérieurement une mine sur le bien Eagle River, elle sera probablement tenue de modifier son plan de fermeture et pourrait également être tenue de fournir une autre garantie. Au Québec, la société a obtenu l'approbation de son plan de fermeture pour la mine et l'usine de Kiena et a fourni une garantie d'environ 0,7 million de dollars pour couvrir les frais estimatifs de remise en état et de fermeture. Si la société agrandit ou modifie ultérieurement la mine Kiena, elle sera probablement tenue de modifier son plan de fermeture, et pourrait également être tenue de fournir une garantie supplémentaire. La société est d'avis qu'elle est actuellement conforme à tous les égards importants aux lois décrites ci-dessus.

Dépendance à l'égard des membres de la direction

La société dépend fortement de l'expérience et l'expertise des membres de sa direction. Si l'une de ces personnes devait cesser de gérer les affaires de la société, les activités et l'exploitation de cette dernière pourraient être touchées de façon défavorable.

Conjoncture économique

Les niveaux généraux de l'activité économique et une conjoncture de récession peuvent avoir une incidence défavorable sur les activités de la société.

Réserves

Les réserves minérales publiées par la société sont des estimations, et rien ne peut assurer que les volumes et teneurs prévus seront atteints.

Concurrence

Le secteur minier est très concurrentiel à toutes ses phases, et la société rivalise avec des sociétés dotées de ressources financières et d'installations techniques plus importantes, dans sa recherche et l'acquisition de biens miniers ainsi que pour le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés ayant des compétences et de l'expérience techniques dans le secteur minier. Rien ne peut assurer que la société sera en mesure de rivaliser avec succès avec d'autres sociétés pour l'acquisition de biens miniers, l'obtention de financement approprié et qu'elle continuera d'attirer et de maintenir en poste des employés compétents et expérimentés.

Conflits d'intérêt

Certains dirigeants et administrateurs de la société sont associés à d'autres sociétés qui acquièrent des participations dans des biens miniers. Ces associations peuvent donner lieu à l'occasion à des conflits d'intérêt. Les administrateurs sont tenus par la loi d'agir de façon honnête et en toute bonne foi dans l'intérêt de la société et de divulguer les participations qu'ils peuvent avoir dans tout projet ou possibilité de projet de la société. Les dirigeants et administrateurs ne consacrent pas tous la totalité de leur temps et de leur attention aux affaires de la société.

Volatilité du cours de l'or

La rentabilité des activités de la société peut être considérablement touchée par des variations du cours de l'or et d'autres produits miniers. Les cours des métaux fluctuent énormément et sont tributaires de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la société. Le niveau des taux d'intérêt, le taux d'inflation, l'approvisionnement mondial de produits miniers et la stabilité des taux de change peuvent tous causer des fluctuations importantes dans les cours. Ces facteurs économiques externes sont influencés à leur tour par les changements dans les comportements d'investissement internationaux et les systèmes monétaires ainsi que les régimes et événements politiques. Le prix des produits miniers a fluctué amplement au cours des dernières années, et des baisses de prix importantes pourraient faire en sorte que la production commerciale soit peu rentable.

Assurances

La société souscrit des assurances pour se protéger de certains risques pour des montants qu'elle juge appropriés. Les risques non assurés comprennent la pollution environnementale, l'inondation des mines et autres dangers contre lesquels les sociétés de ce type ne peuvent s'assurer ou décident de ne pas s'assurer.

Autres besoins de financement

Des activités d'exploration et de mise en valeur plus poussées des propriétés minières de la société exigeront du capital supplémentaire. De plus, si la société prend une décision positive à l'égard de la mise en production dans n'importe lequel de ses projets de mise en valeur, elle devra engager des capitaux importants pour les travaux techniques et de construction du projet. Par conséquent, la mise en valeur continue des biens de la société dépendra de la capacité de celle-ci à obtenir du financement par l'intermédiaire de contreparties de projets, de financement par emprunts, de financement par actions ou d'autres moyens. Bien que la société ait réussi par le passé à obtenir du financement au moyen de la vente de titres de participation, rien ne peut assurer qu'elle obtiendra du financement approprié à l'avenir.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société comprennent la trésorerie, les dépôts à terme, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, et les obligations au titre de contrats de location acquisition. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas exposée à des risques d'intérêt, de devise ou de crédit importants découlant de ces instruments financiers. La société estime que la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leurs valeurs comptables.

SOMMAIRE DES ACTIONS ÉMISES

Au 14 mars 2007, l'information sur les actions de la société se détaille comme suit :

Actions ordinaires émises	90 541 535
Options d'achat d'actions ordinaires	2 752 750
Bons de souscription d'actions ordinaires	654 085

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Présentation de l'information financière

La direction est tenue de certifier la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société (« CHIF »), tel que l'exige le Règlement 52 109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Notre contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour but de donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins externes conformément aux PCGR du Canada applicables. Le contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière doit comprendre les politiques et les procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillée qui donne une image fidèle des opérations et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux PCGR du Canada applicables;
- que les encaissements et les décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers soit interdite, ou détectée à temps.

En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. De plus, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles puissent devenir inappropriés en raison de changements dans les conditions, ou que le degré de conformité aux politiques ou procédures puisse se détériorer.

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué la conception des contrôles internes de la société à l'égard de la présentation de l'information financière et a conclu qu'elle pouvait divulguer les faiblesses suivantes présentes au 31 décembre 2006.

Séparation des tâches

La séparation des tâches est un contrôle interne clé de base et un des plus difficiles à réaliser. Il sert à assurer que les salariés empêchent ou détectent les erreurs ou irrégularités en temps opportun dans le cours normal des activités.

En raison des ressources limitées, la séparation des tâches appropriée au sein du groupe de la comptabilité n'a pas été réalisée. En raison de cette situation, des inexactitudes peuvent se glisser dans les écritures de journal et ne pas être corrigées en temps opportun. Il en résulte que la société se fie énormément sur l'exécution de procédures d'atténuation au cours des processus de conclusion financière visant à assurer que les états financiers présentent une image fidèle à tous les égards importants.

La direction examinera l'attribution actuelle des responsabilités et lorsque cela est possible améliorera la séparation. S'il n'est pas rentable d'obtenir des ressources supplémentaires en comptabilité, la direction examinera les contrôles d'atténuation actuels et, le cas échéant, modifiera les contrôles internes à l'égard de l'information financière lorsque des contrôles d'atténuation plus efficaces seront adoptés.

Contrôles de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information, et en ont également attesté, selon les exigences du règlement 52 109. Ces dirigeants ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la société et ont conclu que ces derniers fournissent à la direction un degré d'assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la société de façon continue et dans les documents annuels et intermédiaires ou autres rapports déposés est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus.

Il est à noter que bien que le chef de la direction et le chef des finances pensent que les contrôles de communication et les procédures de contrôle interne de la société fournissent un degré d'assurance raisonnable qu'ils sont efficaces, ils ne s'attendent pas à ce que les contrôles de la communication et les procédures du contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière préviendront toutes les erreurs ou les fraudes. Un système de contrôle, peu importe sa conception ou son fonctionnement, peut fournir seulement l'assurance raisonnable, mais non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

NOTICE ANNUELLE

On peut consulter les notices annuelles de l'exercice actuel et des exercices précédents de la société et les autres informations sur la société sur notre site Web à l'adresse www.wesdomegoldmines.com et sur le site de Sedar www.sedar.com.

PERSPECTIVES

Nous prévoyons actuellement une production d'environ 70 000 onces en 2007, dont 30 000 onces à Eagle River et 40 000 onces, à Kiena. Kiena entreprend actuellement une révision détaillée de la planification et donnera des précisions sur les prévisions sous peu. À Kiena, le premier semestre sera ralenti, car nous poursuivrons la production dans les chambres d'abattage à faible teneur et investirons dans la mise en valeur. Le deuxième semestre sera plus solide. À Eagle River, le premier semestre sera vigoureux, et au deuxième trimestre on procédera à un investissement net afin de mettre en valeur les zones 808 et 811 à teneur élevée dans l'extrémité ouest de la mine. Ces secteurs demeurent ouverts en profondeur et fourniront une production au moins jusqu'à la moitié de 2009.

Nous continuons de prévoir un exercice de 2008 très vigoureux avec une production d'une teneur supérieure à la moyenne sur une année complète dans les deux mines.

Les états financiers consolidés ci-joints ainsi que tous les renseignements figurant dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la société qui en est responsable. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et reflètent les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction fondés sur l'information dont elle dispose actuellement.

La direction est également chargée de maintenir un système de contrôle interne qui offre une assurance raisonnable quant à la préservation des actifs, à la constatation des passifs et aux systèmes comptables qui produisent des rapports financiers exacts et en temps opportun.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités concernant la présentation de l'information financière et le contrôle interne. Le comité de vérification du conseil d'administration rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs indépendants de la société afin de discuter de questions de vérification et de présentation de l'information financière. De plus, le comité de vérification examine les états financiers annuels consolidés avant qu'ils soient présentés au conseil d'administration aux fins d'approbation.

Les vérificateurs indépendants, Grant Thornton LLP, sont nommés par les actionnaires afin qu'ils effectuent une vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et leur rapport figure plus loin.

Toronto, Canada
Le 16 mars 2007



Donald D. Orr
Secrétaire-trésorier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Mines d'or Wesdome Ltée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la société Mines d'or Wesdome Ltée aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Toronto, Canada
Le 16 mars 2007
(le 4 mai 2007 pour la note 23)

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Experts comptables autorisés

aux 31 décembre	2006	2005
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 262 530 \$	127 767 \$
Dépôts à terme	47 721	32 448
Or en lingot (note 19)	5 796 006	-
Débiteurs (note 4)	9 301 938	3 991 343
Fournisseurs et autres	1 225 928	-
	21 634 123	4 151 558
Fonds détenus à l'égard de lettres de garantie (note 5)	2 477 075	671 215
Immobilisations (note 6)	12 428	1 738 704
Propriétés minières (note 7)	53 012 950	-
Propriétés d'exploration (note 8)	17 259 661	38 120 720
Propriété destinée à la vente (note 9)	1 828 105	2 807 476
	96 224 342 \$	47 489 673 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 215 497 \$	2 808 720 \$
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 044 809	-
	12 260 306	2 808 720
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	1 497 326	-
Obligations liées à la remise en état	1 009 000	354 000
Impôts futurs (note 15)	2 360 000	3 220 000
	17 126 632	6 382 720
Part des actionnaires sans contrôle dans Moss Lake Gold Mines Ltd.	438 642	-
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	88 889 627	42 204 970
Bons de souscription d'actions ordinaires (note 13)	81 022	749 328
Surplus d'apport (note 14)	1 938 737	920 549
Déficit	(12 250 318)	(2 767 894)
	78 659 068	41 106 953
	96 224 342 \$	47 489 673 \$

Nature des activités et continuité de l'exploitation (note 1)

Risques environnementaux (note 19)

Au nom du conseil,

Rowland Uloth
 Administrateur


Paul Cregheur
 Administrateur

Voir les notes complémentaires.

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005
Produits		
Or et argent en lingot	30 912 397 \$	- \$
Intérêts et autres produits	385 226	86 703
	31 297 623	86 703
Charges		
Frais d'exploitation	22 782 407	-
Frais de mise en valeur	7 190 236	-
Amortissement des propriétés minières	7 936 543	-
Réduction de valeur de la propriété destinée à la vente (note 9)	959 371	-
Redevances au titre de la production	448 539	-
Frais généraux et frais d'administration	1 477 158	860 397
Charges relatives à la rémunération à base d'actions	668 110	269 987
Intérêts sur la dette à long terme	111 773	-
Autres intérêts	74 600	189 717
Amortissement du matériel de bureau	-	18 121
Charge de désactualisation liée à l'obligation de remise en état	44 417	26 000
	41 693 154	1 364 222
Perte avant les éléments suivants :	(10 395 531)	(1 277 519)
Gain de dilution relatif à Moss Lake Gold Mines Ltd.	21 778	-
Perte nette avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(10 373 753)	(1 277 519)
Recouvrement des impôts futurs	860 000	-
Part des actionnaires sans contrôle	31 329	-
Perte nette	(9 482 424)	(1 277 519)
Déficit au début	(2 767 894)	(1 490 375)
Déficit à la fin	(12 250 318) \$	(2 767 894) \$
Perte par action ordinaire (note 16)		
De base et diluée	(0,11) \$	(0,03) \$

Voir les notes complémentaires.

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Activités d'exploitation		
Perte nette	(9 482 424) \$	(1 277 519) \$
Amortissement des propriétés minières	7 936 543	-
Intérêts sur emprunt payés avec l'émission d'actions	14 201	-
Réduction de valeur de la propriété destinée à la vente (note 9)	959 371	-
Gain de dilution relatif à Moss Lake Gold Mines Ltd.	(21 778)	-
Part des actionnaires sans contrôle	(31 329)	-
Charges relatives à la rémunération à base d'actions	668 110	269 987
Amortissement du matériel de bureau	-	18 121
Impôts futurs	(860 000)	-
Charge de désactualisation liée à l'obligation de remise en état	44 417	26 000
	(772 889)	(963 411)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 20)	(2 692 484)	30 055
	(3 465 373)	(933 356)
Activités de financement		
Actions ordinaires et bons de souscription émis, déduction faite des frais (note 11)	20 296 619	4 864 299
Prêt accordé par Mines Western Québec Inc.	1 800 000	-
Exercice d'options	331 132	-
Exercice de bons de souscription	4 956 180	-
Actions émises par une filiale de la société pour des tiers	50 000	-
Remboursement d'obligations découlant de contrats de location-acquisition	(817 387)	-
	26 616 544	4 864 299
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 20)	(28 907)	28 030
	26 587 637	4 892 329
Activités d'investissement		
Propriétés minières et d'exploration	(16 210 613)	(8 828 057)
Propriété destinée à la vente	(30 000)	2 628
Trésorerie acquise lors du regroupement (note 3)	303 361	-
Frais de l'opération (note 3)	(599 702)	-
Immobilisations (note 6)	(12 428)	5 424
Produit découlant de l'option de vendre la propriété (note 9)	50 000	-
Fonds détenus à l'égard de lettres de garantie	(49 931)	-
	(16 549 313)	(8 820 005)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 20)	(1 422 915)	(1 780 675)
	(17 972 228)	(10 600 680)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 150 036	(6 641 707)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	160 215	6 801 922
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 310 251 \$	160 215 \$

Informations supplémentaires (note 20)

Voir les notes complémentaires.

1. LA SOCIÉTÉ, LA NATURE DE SES ACTIVITÉS ET LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La société Mines d'or Wesdome Ltée (« Wesdome » ou « la société ») est une société cotée en bourse, prorogée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), et ses actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto. Aux 31 décembre 2006 et 2005, près de 32 % et 42 %, respectivement, des actions ordinaires de la société, étaient détenues par Mines Western Québec Inc. (« Western Québec »), une société inscrite à la Bourse de Toronto.

Le 1er février 2006, la société a réalisé la fusion de Mines d'or Wesdome Inc. (« Wesdome Inc. ») et de River Gold Mines Ltd. (« River Gold »). La fusion a été comptabilisée comme une acquisition de River Gold par Wesdome Inc. Les résultats d'exploitation de River Gold ont été consolidés à compter du 1er février 2006.

La fusion comprenait le regroupement de Wesdome Inc. avec la société 9162-6812 Québec Inc., une filiale en propriété exclusive de River Gold. Immédiatement avant le regroupement, River Gold a déposé des statuts de modification i) changeant sa dénomination sociale pour « Mines d'or Wesdome Ltée » et ii) consolidant les actions ordinaires en circulation de River Gold de la façon suivante : 1,538461538 d'une action ordinaire de River Gold (chacune étant une « action de River avant le regroupement ») devenait une action ordinaire après le regroupement de River Gold (chacune étant une « action de Wesdome Ltée »); ainsi chaque action avant le regroupement de River Gold est devenue 0,65 d'une action de Wesdome Ltée. Au moment du regroupement, chaque action ordinaire comprise dans le capital-actions de Wesdome Inc. a été échangée pour une action de Wesdome Ltée, et les actionnaires de Wesdome Inc. sont devenus des actionnaires de la société issue du regroupement. L'acquisition a été comptabilisée comme une prise de contrôle inversée comme elle est expliquée à la note 3.

La société s'est engagée dans l'exploitation, l'exploration et la mise en valeur des propriétés minières au Canada. Comme le montrent les présents états financiers, la société n'a pas généré un fonds de roulement d'exploitation suffisant provenant de ses activités commerciales et elle a compté sur le financement par actions et le financement par emprunt pour faire face à ses engagements. La direction est d'avis que les frais d'exploitation, d'exploration et de mise en valeur futurs en sus des frais financés par les opérations courantes, peuvent continuer d'être acquittés grâce à un emprunt, un financement par actions, ou la vente de propriétés d'exploration. Bien que la société ait fait ses preuves, il n'existe aucune certitude qu'elle sera en mesure de réunir des fonds suffisants dans l'avenir. Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, soit en présumant que la société réussira à générer de façon suffisante des flux de trésorerie provenant de l'exploitation de ses activités minières courantes et qu'elle aura accès à suffisamment de financement pour donner suite à ses projets d'exploration et de mise en valeur.

Les principaux actifs de la société comprennent le complexe Kiena, la mine Eagle River, la mine Mishi et l'usine Eagle River.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables qui suivent :

Règle de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales, Ressources Wesdome Limitée, 9162-6812 Québec Inc. et Moss Lake Gold Mines Ltd. (« MLGM »).

Ressources Wesdome Limitée et 9162-6812 Québec Inc. sont des filiales en propriété exclusive. Au 31 décembre 2006, la société détenait 61 % des actions émises de MLGM.

Estimations, risques et incertitudes

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant présenté des éléments d'actif et de passif et sur les informations à fournir à l'égard des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur le montant des charges et autres produits de l'exercice. Les principales estimations et hypothèses formulées concernent la valeur de recouvrement des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, la durée de vie utile des immobilisations et des propriétés minières, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les charges relatives à la rémunération à base d'actions. Même si la direction juge que ces estimations et hypothèses sont raisonnables, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces dernières. La valeur comptable des principaux éléments d'actif de la société pourrait être assujettie à un redressement important advenant que la société ne réussisse pas à générer des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et à financer ses activités d'exploration et de mise en valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à terme très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Or en lingot

L'or en lingot comprend l'or doré pouvant être vendu ou le lingot d'or, et il est évalué au coût moyen engagé avant le processus de raffinage, en tenant compte des coûts de raffinage. Par conséquent, les onces produites mais non vendues au 31 décembre 2006 ne sont pas comprises dans les produits de la période, mais elles sont plutôt comptabilisées comme des stocks dans le bilan selon le moins élevé du coût de production ou de la valeur de marché.

La société n'a pas conservé les lingots d'or acquis à tout moment au cours de 2006.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations servant pour l'exploration est capitalisé aux propriétés d'exploration.

L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile prévue, à l'aide des méthodes et des taux annuels suivants :

Matériel d'exploration et d'exploitation minière	– amortissement dégressif de 30 %
Matériel de bureau	– amortissement linéaire de 20 %

Au début de la production commerciale, les immobilisations connexes sont reclassées à titre de propriétés minières.

Propriétés minières

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Tous les coûts liés à la préproduction et aux activités de mise en valeur, y compris le coût de construction ou d'acquisition des mines, des lignes d'énergie électrique et du matériel, sont capitalisés lorsqu'ils sont engagés. Les frais de capitalisation comprennent également les coûts engagés pendant la phase d'exploration, transférés des propriétés d'exploration.

L'amortissement des mines, des usines, du matériel, et des coûts de préproduction et de mise en valeur débute lorsqu'une propriété entre en mode de production commerciale, et il est calculé d'après la méthode de l'unité de production sur la durée de vie économique prévue de la mine.

Les montants capitalisés représentent des coûts devant être imputés aux activités d'exploitation dans l'avenir et ne reflètent pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des propriétés particulières.

Les coûts de mise en valeur engagés bien avant le début de la production actuelle dans le but d'accroître la capacité d'une mine en exploitation, ou de mettre en valeur de nouveaux corps minéralisés ou des secteurs miniers, sont capitalisés et imputés aux activités d'exploitation selon la méthode de l'unité de production sur la durée économique prévue de la mine.

Les coûts de mise en valeur liés à la production actuelle sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Propriétés d'exploration et de mise en valeur

Chaque propriété est comptabilisée en tant que projet distinct. Tous les frais directs liés à l'acquisition et à l'exploration d'une propriété sont capitalisés lorsqu'ils sont engagés. Si les propriétés sont mises en valeur, les coûts sont comptabilisés dans les frais de préproduction et de mise en valeur de la mine. Lorsqu'une propriété est abandonnée ou lorsqu'on estime qu'il n'est pas approprié d'en poursuivre l'exploration dans un avenir prévisible, les charges afférentes sont radiées.

Les montants capitalisés représentent les coûts devant être imputés aux résultats dans l'avenir et ne reflètent pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des propriétés particulières.

Dépréciation des actifs à long terme

La société surveille les événements ou les changements de situation qui exigeraient qu'un test de recouvrabilité de ses actifs à long terme soit réalisé. Au besoin, la société testerait la recouvrabilité en estimant des flux de trésorerie d'exploitation futurs non actualisés. Si la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée, une perte de valeur est passée en charges et mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à sa juste valeur.

Obligations liées à la mise hors service et à la remise en état d'immobilisations

Les coûts futurs liés à la mise hors service d'un actif, y compris au démantèlement, à la remise en état ainsi qu'au traitement et à la surveillance continue des lieux ont été constatés et inscrits comme passif à la juste valeur, en supposant un taux d'actualisation sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5 % et une échéance de 5 ans pour le paiement prévu des flux de trésorerie pour s'acquitter de l'obligation. Le passif est désactualisé au fil du temps par des imputations périodiques aux résultats. De plus, les coûts liés à la mise hors service d'immobilisations ont été capitalisés à la valeur comptable des immobilisations et seront amortis sur la durée de vie utile de l'actif. Après la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations et des coûts de mise hors service d'immobilisations connexes, les modifications résultant d'une révision soit dans l'échéance, soit dans le montant des flux de trésorerie estimatifs sont reflétées prospectivement dans l'exercice au cours duquel ces estimations changent.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la charge de désactualisation liée à l'obligation de remise en état s'est élevée à 44 417 \$ (26 000 \$ en 2005).

Régime de rémunération à base d'actions

La société a adopté la méthode de constatation d'une charge de rémunération pour les options d'achat d'actions accordées aux administrateurs, aux dirigeants, aux salariés et aux conseillers offrant des services continus à la société ou à ses filiales, selon la juste valeur estimative des actions à la date d'attribution.

Actions accréditives

La société a financé une partie de ses activités d'exploration par l'émission d'actions accréditives. Conformément aux conventions d'émission d'actions accréditives, la société renonce aux déductions fiscales liées aux dépenses en faveur des souscripteurs. Afin de comptabiliser les avantages fiscaux

abandonnés par la société, la valeur comptable des actions émises est réduite de l'incidence fiscale des avantages fiscaux renoncés en faveur des souscripteurs. Les avantages fiscaux abandonnés sont constatés au moment du renoncement à la condition qu'il y ait une assurance raisonnable que les dépenses seront engagées. En 2005, la société a comptabilisé un passif d'impôts futurs de 1 450 000 \$ relatif aux actions accréditives émises et a réduit le capital-actions en conséquence.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les impôts sur les bénéfices exigibles sont constatés d'après les impôts sur les bénéfices à payer prévus pour l'exercice considéré. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, ainsi qu'en fonction des pertes fiscales reportables prospectivement. Ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition pratiquement en vigueur, qui devraient être en vigueur au moment où les écarts sont censés se résorber ou lorsque les pertes sont censées être utilisées. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où la récupération des actifs d'impôts futurs n'est pas réputée plus probable qu'improbable.

Perte par action ordinaire

La perte de base par action est calculée en divisant la perte de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice, y compris les actions dont l'émission est conditionnelle, lesquelles sont incluses lorsque les conditions nécessaires à l'émission ont été satisfaites. La perte diluée par action est calculée de façon similaire, sauf qu'on ajoute au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation les actions ordinaires pouvant être émises à la suite de l'exercice présumé des options et des bons de souscription, si l'effet est dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires inclus dans les calculs est fondé sur la méthode du rachat d'actions pour les options et les bons de souscription.

3. BUSINESS COMBINATION

Le 1^{er} février 2006, la société a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Wesdome Inc. La fusion de Wesdome Inc. et de River Gold Mines Ltd. a été comptabilisée comme une prise de contrôle inversée de River Gold, Wesdome Inc. agissant comme acquéreur aux fins comptables. Les résultats d'exploitation de River Gold ont été consolidés à compter du 1^{er} février 2006. Comme Wesdome Inc. est réputé être l'acquéreur aux fins comptables, ses éléments d'actif et de passif, son déficit et ses résultats d'exploitation ont été comptabilisés dans les états financiers à leur valeur comptable historique en fonction du fait que Wesdome Inc. est l'entité constituante. Le coût d'acquisition de 19,6 millions de dollars indiqué ci-dessous a été financé par l'émission de 30,2 millions d'actions ordinaires (note 11).

Valeur des 30,2 millions d'actions ordinaires de Wesdome Ltée	18 291 \$
Valeur des 928 200 options entièrement acquises	463
Valeur des 1 137 500 bons de souscription	214
Frais de l'opération	600
	19 568 \$

Conformément à la méthode de l'acquisition, le coût d'acquisition a été réparti entre les actifs sous-jacents acquis et les passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée à la date d'acquisition.

La répartition du coût d'acquisition entre les actifs acquis et passifs pris en charge en fonction des estimations de la juste valeur est présentée dans le tableau suivant.

(En milliers)	Répartition du coût d'acquisition
Trésorerie	303 \$
Or en ligot	2 382
Débiteurs	534
Fournisseurs et autres	1 425
Fonds détenus à l'égard de lettres de garantie	1 756
Propriétés minières	18 263
Propriétés d'exploration	2 600
Total de l'actif	27 263
Passif à court terme	5 260
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 392
Obligations liées à la remise en état	599
Part des actionnaires sans contrôle	444
Total du passif	7 695
Actifs nets acquis	19 568 \$

4. DÉBITEURS

	2006	2005
Remboursement de droits miniers et crédits d'impôt	5 557 564 \$	2 870 000 \$
Produit des ventes de lingots	1 538 600	-
Taxe sur les produits et services	1 035 157	650 361
Charges payées d'avance	535 194	105 678
CSST	173 365	-
Dépôts	120 214	190 000
Montant à recevoir sur l'émission d'actions accréditives	73 006	-
Autres	268 838	175 304
	9 301 938 \$	3 991 343 \$

5. FONDS DÉTENUS À L'ÉGARD DE LETTRES DE GARANTIE

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Relativement aux plans de clôture de la mine (note 19)	1 478 063 \$	671 215 \$
Relativement aux dépôts effectués auprès de sociétés d'hydroélectricité	468 740	-
Relativement aux contrats de location-acquisition	530 272	-
	2 477 075 \$	671 215 \$

Les fonds sont détenus dans des certificats de placement garanti à des taux d'intérêt allant de 2,90 % à 3,20 % (2,15 % en 2005) et venant à échéance en novembre 2007 (échéance en janvier 2006 pour l'exercice 2005).

6. IMMOBILISATIONS

	2006	2005
Coût		
Matériel d'exploration et d'exploitation minière	2 727 608 \$	1 196 680 \$
Matériel de bureau	118 408	90 607
Usine Kiena	2 478 823	1 075 000
	5 324 839	2 362 287
Amortissement cumulé		
Matériel d'exploration et d'exploitation minière	697 006	591 014
Matériel de bureau	39 340	32 569
Usine Kiena	-	-
	736 346	623 583
Valeur comptable nette		
Matériel d'exploration et d'exploitation minière	2 030 602	605 666
Matériel de bureau	79 068	58 038
Usine Kiena	2 478 823	1 075 000
	4 588 493	1 738 704
Reclassification à titre de propriétés minières (note 7)	(4 576 065)	-
	12 428 \$	1 738 704 \$

7. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Les propriétés minières Eagle River comprennent la mine Eagle River, la mine Mishi et l'usine Eagle River.

Les propriétés du groupe Wesdome comprennent le complexe minier Kiena, ainsi que les propriétés Wesdome, Shawkey, Siscoe et Siscoe-Extension, Lamothe, Lamothe-Extension, Yankee Clipper et Callahan.

(en milliers)	Eagle River	Wesdome Group	Total
Propriétés minières acquises (note 3)	18 263 \$	- \$	18 263 \$
Reclassification			
- Propriétés d'exploration (note 8)	-	28 279	28 279
- Immobilisations (note 6)	-	4 576	4 576
Ajouts	4 902	5 631	10 533
	23 165	38 486	61 651
Moins : Amortissement cumulé	6 850	1 788	8 638
	16 315 \$	36 698 \$	53 013 \$

Propriétés Eagle River

La mine Eagle River est assujettie à une redevance de 2 % au titre du rendement net de fonderie à payer aux vendeurs initiaux de la propriété.

La mine Mishi est assujettie à des versements de redevances de 1 \$ la tonne au titre de l'exploitation à ciel ouvert et de 2 \$ la tonne au titre de l'exploitation souterraine concernant le minerai exploité et usiné des concessions minières sous-jacentes en excédent de 700 000 tonnes.

Propriétés du groupe Wesdome

Les propriétés du groupe Wesdome comprennent le complexe minier Kiena, ainsi que les propriétés Wesdome, Shawkey, Siscoe et Siscoe-Extension, Lamothe, Lamothe-Extension, Yankee Clipper et Callahan. Ces propriétés sont contiguës et s'inscrivent dans la stratégie à long terme de la société, qui consiste à mettre en œuvre un programme graduel d'exploration et de mise en valeur à partir d'une infrastructure centrale.

Propriétés du groupe Wesdome classées comme propriétés minières

Complexe minier Kiena

Le complexe minier Kiena est composé de la concession minière Kiena, de l'usine Kiena, d'autres actifs miniers et de 165 claims miniers dans le canton de Dubuisson au Québec.

En décembre 2003, la société a acquis de Western Québec son droit d'acheter le complexe minier Kiena de McWatters Mining Inc. (« MMI »). La valeur attribuée au droit de Western Québec d'acquies le complexe minier Kiena était de 385 000 \$ et la société a émis à

Western Québec 350 000 actions à 1,10 \$ par action. Selon les modalités de l'entente avec MMI, la société a payé le solde restant de 2 800 000 \$ à MMI.

En 2004, la société a accepté de racheter de MMI tous les droits de redevances et de production en contrepartie du paiement en espèces de 2,2 millions de dollars et d'un montant approximatif de 725 000 \$ pour certaines obligations de MMI.

Un plan de clôture approuvé par le ministère des Ressources naturelles du Québec a été adopté pour la digue à rejets de la mine Kiena. En janvier 2004, la société a fourni la lettre de crédit de première demande de 70 % au montant de 671 215 \$ tel qu'il était exigé.

La production commerciale de la mine Kiena a commencé le 1er août 2006.

Propriété Wesdome

La société détient une participation de 100 % dans cette propriété qui comporte 51 claims miniers pour un total de 2 003 acres. La propriété est située sous le lac de Montigny dans les cantons de Vassan et Dubuisson au Québec et est contiguë au complexe minier Kiena.

Cette propriété est assujettie à une redevance de 1 % au titre du rendement net de fonderie.

Propriétés Shawkey

En décembre 2003, la société a fait l'acquisition des propriétés Shawkey et Shawkey Sud, par l'entremise de Western Québec. Ces propriétés sont contiguës au complexe minier Kiena et elles comprennent respectivement quatre concessions minières et trois claims miniers dans le canton de Dubuisson au Québec. Le prix d'acquisition, qui a été déterminé

par un évaluateur indépendant, a été réglé par l'émission de 4 300 000 actions de la société au prix de 1,10 \$ par action, pour une contrepartie totale de 4 730 000 \$.

Propriétés Siscoe et Siscoe-Extension

La propriété Siscoe est située dans les cantons de Dubuisson et Vassan au Québec, et comprend deux concessions minières. La propriété Siscoe-Extension est située dans le camp minier de Val d'Or au Québec et comprend 13 claims miniers contigus. Ces propriétés sont attenantes au complexe minier Kiena.

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Siscoe et une participation de 75 % dans la propriété Siscoe-Extension. Le vendeur initial de ces propriétés conserve des redevances de 3 % au titre du rendement net de fonderie, dont 1 % peut être acquis en contrepartie de 500 000 \$.

Autres propriétés

La société détient d'autres participations dans les propriétés Lamothe, Lamothe-Extension, Yankee Clipper et Callahan. Ces propriétés sont attenantes à la propriété Wesdome.

Les propriétés Lamothe et Callahan sont assujetties à une redevance de 1 % au titre du rendement net de fonderie et huit des dix claims miniers comprenant la propriété Yankee Clipper sont assujettis à une redevance de 2 % au titre du revenu net.

8. PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION

	Groupe Wesdome (note 7)	Moss Lake	Magnacon	Autre	Total
(En milliers)					
Solde au 31 décembre 2004	29,023 \$	- \$	- \$	- \$	29,023 \$
Frais d'exploration	11,861	-	-	-	11,861
Amortissement du matériel d'exploration et d'exploitation minière	270	-	-	-	270
Remboursement de droits miniers et crédits d'impôt	(2,668)	-	-	-	(2,668)
Versements de redevances par anticipation	-	-	-	-	-
Produit net tiré de la production de lingots	(365)	-	-	-	(365)
Solde au 31 décembre 2005	38,121	-	-	-	38,121
Coût de la propriété (note 3)	-	1,585	1,000	15	2,600
Frais d'exploration	9,830	85	-	-	9,915
Amortissement du matériel d'exploration et d'exploitation minière	106	-	-	-	106
Remboursement des droits miniers et crédits d'impôts	(4,438)	-	-	-	(4,438)
Versements de redevances par anticipation	-	-	-	-	-
Produit net tiré de la production de lingots	(765)	-	-	-	(765)
Reclassification à titre de propriétés minières (note 7)	(28,279)	-	-	-	(28,279)
Solde au 31 décembre 2006	14,575 \$	1,670 \$	1,000 \$	15 \$	17,260 \$

Propriété Moss Lake

La propriété Moss Lake est détenue par MLGM qui est tenue de verser des redevances par anticipation sous-jacente de 5 469 \$ par trimestre aux vendeurs de la propriété Moss Lake jusqu'à ce que la production commerciale ait été atteinte. Au début de la production commerciale, la propriété est assujettie à une redevance de 8,75 % au titre du revenu net, comme prévu, à l'endroit de ces vendeurs sous-jacents, qui tient lieu de redevance par anticipation sous-jacente.

MLGM détient une participation de 100 % dans la propriété Fountain Lake qui comprend 149 claims miniers adjacents à la propriété Moss Lake à l'est, à l'ouest et au sud. Cette propriété est assujettie à une redevance de 2,5 % au titre du rendement net de fonderie à verser à certains vendeurs initiaux de la propriété. Cette redevance est soumise à une clause de rachat par laquelle la redevance peut être ramenée à 1,5 % en contrepartie de 1,0 million de dollars.

Propriété Magnacon

En 2000, River Gold a acquis une participation de 75 % dans le cadre d'une coentreprise des propriétés Magnacon, pour une somme totale de 551 268 \$, frais juridiques compris, et la société a conclu une entente de coentreprise avec deux sociétés détenant la participation restante de 25 %. Selon cet arrangement, River Gold se devait de dépenser unilatéralement une somme totale d'au moins 2 millions de dollars sur ces propriétés avant le 3 mars 2004, exigence qui fut remplie au cours de l'exercice 2003.

À titre d'exploitant, la société a droit à des frais de gestion correspondant à 7,5 % des frais d'exploration, à 5 % des dépenses de mise en valeur et à 2,5 % des dépenses d'exploitation. La coentreprise s'engage à payer des redevances de 1,5 % au titre du rendement net de fonderie à un tiers non apparenté, 0,5 % à la société sur la propriété Magnacon, et 2 % à des tiers non apparentés sur la propriété connexe.

Comme les associés de la coentreprise n'ont pas remboursé à la société leur part des dépenses après le 31 décembre 2003, la société a tenu compte de la totalité des frais d'exploration engagés en 2005 et en 2004 sur les propriétés Magnacon. Au cours du troisième trimestre de 2005, River Gold a réduit la valeur des propriétés de 1 000 000 \$, ce qui est réputé être la valeur de liquidation de la propriété. Aucuns frais d'exploration n'ont été engagés au cours de 2006.

9. PROPRIÉTÉ DESTINÉE À LA VENTE

En décembre 2003, la société a acquis, de Western Québec, la propriété McKenzie Break qui comprend dix claims miniers dans les comtés de Fiedmont et Courville au Québec. Le prix d'acquisition a été établi par un évaluateur indépendant et il a été réglé par l'émission de 2 000 000 d'actions de la société à 1,10 \$ l'action, soit une contrepartie totale de 2 200 000 \$.

Le 27 novembre 2006, la société a conclu une entente avec Britannica Resources Corporation (« Britannica ») en vue de vendre la totalité de la propriété McKenzie Break. Au moment de la signature, Britannica a effectué un versement initial non remboursable de 50 000 \$ afin d'obtenir le droit exclusif de mener une vérification de diligence de trois mois sur la propriété. La société Britannica est tenue de verser la somme de 550 000 \$ en espèces et d'émettre 200 000 \$ en actions ordinaires de la société, entièrement payées et non libérées, le 27 février 2007, afin de garder l'option en vigueur pour un an. Pour maintenir l'option en vigueur une deuxième année, Britannica doit verser la somme de 500 000 \$ en espèces et émettre 200 000 \$ en actions ordinaires de la société, entièrement payées et non libérées au premier anniversaire. Pour faire l'acquisition de la propriété, Britannica est tenue d'effectuer un versement en espèces de 400 000 \$ et d'émettre 100 000 \$ en actions ordinaires entièrement payées et non libérées de la société au deuxième anniversaire. La société conserve une redevance de 1 000 onces d'or à payer de façon annuelle, une fois que la production initiale aura atteint 250 000 onces d'or. La valeur de l'or peut être payée en actions ordinaires.

Après la clôture de l'exercice, le 27 février 2007, Britannica a versé la somme exigée de 550 000 \$ en espèces et les 425 532 actions ordinaires évaluées à 200 000 \$.

En tenant compte de ce calendrier des paiements, la direction a établi que la valeur comptable de Mackenzie Break dépassait les flux de trésorerie prévus. À ce titre, la société a déterminé la juste valeur de la propriété au moyen des flux de trésorerie actualisés et elle a comptabilisé une réduction de valeur de 959 371 \$.

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

La société loue, avec options d'achat, du matériel d'exploitation minière. En vertu des contrats de location-acquisition, les paiements minimums futurs, considérés conjointement avec le solde des obligations découlant de contrats de location-acquisition sont présentés ci-dessous :

	31 décembre
	2006
2007	1 186 882 \$
2008	842 659
2009	452 421
2010	375 159
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	2 857 121
Moins : tranche des intérêts à un taux moyen pondéré de 6,75 % en 2006	314 986
Total des obligations découlant de contrats de location-acquisition garanties par le matériel	2 542 135
Moins : tranche à court terme	1 044 809
Tranche à long terme	1 497 326 \$

11. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Le capital-actions autorisé comporte un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale de la société.

Émis :	Actions	Montant
Solde au 31 décembre 2004	42 933 782	39 652 023 \$
Actions accréditatives, déduction faite des frais de 611 025 \$	3 122 200	4 072 275
Valeur attribuée aux bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	-	(749 328)
Exercice des bons de souscription	400 000	680 000
Avantage fiscal sur les dépenses renoncées relatives aux actions accréditatives	-	(1 450 000)
Solde au 31 décembre 2005	46 455 982	42 204 970
Acquisition de River Gold Mines Ltd. (note 3)	30 205 328	18 291 428
Actions ordinaires, déduction faite des frais de 1 524 848 \$	9 496 800	19 368 112
Actions accréditatives, déduction faite des frais de 51 099 \$	408 169	928 507
Valeur attribuée aux bons de souscription dans le cadre de l'émission d'actions	-	(306 022)
Conversion du prêt de Western Québec (note 17)	824 637	1 814 201
Exercice d'options	241 500	331 132
Exercice de bons de souscription	2 862 369	4 956 180
Bons de souscription exercés	-	906 593
Bons de souscription de courtier exercés	-	165 260
Options exercées	-	229 266
Solde au 31 décembre 2006	90 494 785	88 889 627 \$

Le 10 août 2005, la société a vendu, dans le cadre d'un placement privé, 3 122 200 unités au prix de 1,50 \$ l'unité pour un produit brut total de 4 683 300 \$. Chaque unité comporte une action ordinaire accréditive et un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire non accréditive au prix de 1,70 \$ par action jusqu'au 10 août 2006. Chaque unité a été répartie ainsi : 1,26 \$ pour l'action ordinaire accréditive et 0,24 \$ pour un demi-bon de souscription d'actions ordinaires.

Dans le cadre du placement privé d'actions accréditatives du 10 août 2005, Wesdome a émis 202 943 bons de souscription de courtier pour l'achat de 202 943 actions ordinaires non accréditatives au prix de 1,50 \$ par action à tout moment jusqu'au 10 août 2006. Les bons de souscription de courtier, dont la juste valeur s'élève à 112 024 \$, ont été imputés au capital actions.

Le 1er février 2006, la société a fait l'acquisition de River Gold Mines Ltd. en regroupant Wesdome Inc. et une filiale en propriété exclusive de River Gold. Par suite de ce regroupement, la société a émis 30 205 348 actions aux actionnaires de River Gold.

Le 23 mars 2006, la société a fait un appel public à l'épargne visant 9 000 000 actions ordinaires au prix de 2,20 \$ par action, soit un produit brut de 19 800 000 \$. Le 21 avril 2006, en relation avec cet appel public à l'épargne, la société a conclu la vente de 496 800 actions pour un produit de 1 092 960 \$ découlant de l'option en cas d'attribution excédentaire exercée par les placeurs pour compte.

Le 23 mars 2006, Western Québec a exercé son option de remboursement de prêt en obtenant 824 637 actions ordinaires de la société au prix de 2,20 \$ l'action conformément à un contrat d'emprunt daté du 16 février 2006. Cela représente le paiement complet et final et la quittance pour le prêt consenti à Wesdome Ltée par Western Québec, soit un montant de capital de 1 800 000 \$ en plus des intérêts courus.

Le 21 juillet 2006, 958 750 bons de souscription d'actions ordinaires émis le 21 juillet 2005 et pris en charge par la société après la fusion ont été exercés au prix de 1,85 \$ l'action

pour un produit brut de 1 773 063 \$. En outre, 147 876 bons de souscription de courtier ont été exercés au prix de 1,62 \$ l'action pour un produit brut de 238 875 \$. En tout, 178 750 bons de souscription d'actions ordinaires sont arrivés à échéance sans être exercés.

Le 10 août 2006, 1 552 800 bons de souscription d'actions ordinaires émis le 10 août 2005 ont été exercés au prix de 1,70 \$ l'action pour un produit brut de 2 639 760 \$. De plus, 202 943 bons de souscription de courtier ont été exercés au prix de 1,50 \$ l'action pour un produit brut de 304 415 \$. En tout, 8 300 bons de souscription d'actions ordinaires sont arrivés à échéance sans être exercés.

Le 29 décembre 2006, la société a conclu un placement privé de 408 169 unités de la société. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un demi-bon de souscription d'actions ordinaires au prix de 2,40 \$ l'unité. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire non accréditive au prix de 2,60 \$ l'action pendant une période de douze mois à compter du 29 décembre 2006. Chaque unité a été répartie ainsi : 2,00 \$ pour l'action ordinaire accréditive et 0,40 \$ pour un demi-bon de souscription visant l'achat d'une action ordinaire.

12. RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

La société offre un régime d'achat d'actions ordinaires en vertu duquel le conseil d'administration de la société peut accorder des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la société aux administrateurs, aux dirigeants, aux salariés admissibles ainsi qu'aux conseillers offrant des services continus à la société ou à ses filiales. En vertu du régime, le nombre maximum total d'actions ordinaires pouvant être émises au moyen de l'exercice d'options est fixé en tout temps à 5 000 000. De ce nombre, 2 520 500 actions peuvent encore être émises.

Le tableau suivant montre l'évolution des options attribuées aux termes du régime pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005.

	Options		Prix d'exercice moyen pondéré	
	2006	2005	2006	2005
En cours, au début	1 300 000	1 220 000	1,37 \$	1,40 \$
Attribuées	815 000	210 000	2,20	1,40
Prises en charge au moment de l'acquisition	906 750	-	3,01	-
Levées	(241 500)	-	(1,38)	-
Échues	(300 750)	(130 000)	(2,36)	(1,70)
En cours, à la fin	2 479 500	1 300 000	2,12 \$	1,37 \$

Voici le sommaire des options en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2006.

Prix d'exercice	Nombre d'options		Durée contractuelle restante	Nombre d'options exerçables
	en cours			
1,20 \$	100 000	2,75 years	60 000	
1,30 \$	490 000	2,00 years	294 000	
1,38 \$	3 250	3,50 years	3 250	
1,40 \$	50 000	3,00 years	30 000	
1,40 \$	200 000	3,25 years	80 000	
1,46 \$	159 000	4,00 years	159 000	
1,52 \$	3 250	3,50 years	3 250	
1,54 \$	19 500	3,75 years	19 500	
1,54 \$	58 000	4,00 years	58 000	
1,69 \$	12 750	3,75 years	12 750	
1,80 \$	125 000	2,25 years	75 000	
1,91 \$	13 000	3,25 years	13 000	
1,92 \$	6 500	3,75 years	6 500	
2,14 \$	3 250	3,25 years	3 250	
2,15 \$	97 500	3,25 years	97 500	
2,17 \$	3 250	3,25 years	3 250	
2,20 \$	755 000	4,50 years	415 000	
3,23 \$	19 500	3,00 years	19 500	
3,46 \$	58 500	3,00 years	58 500	
3,54 \$	9 750	2,75 years	9 750	
4,08 \$	139 750	2,50 years	139 750	
4,62 \$	97 500	2,25 years	97 500	
5,12 \$	55 250	1,25 years	55 250	
	2 479 500		1 713 500	

La juste valeur des options attribuées au cours des exercices 2006 et 2005 a été estimée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Pour les exercices 2006 et 2005, la juste valeur moyenne pondérée par action a été établie à 0,82 \$ (0,69 \$ en 2005) et a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux de rendement de 0 %, volatilité prévue de 55 % (79 % en 2005), taux d'intérêt sans risque de 4,5 % (3,5 % en 2005) et durée de vie prévue de 2,5 ans.

La juste valeur estimative des options est passée en charges durant la période d'acquisition des droits. La juste valeur de la rémunération et du surplus d'apport provenant des options d'achat d'actions s'élevait à 668 110 \$ pour 2006 et à 269 987 \$ pour 2005.

13. BONS DE SOUSCRIPTION

L'évolution des bons de souscription pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 est présentée dans le tableau suivant.

Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'actions ordinaires					Solde de clôture	\$
		Solde d'ouverture	Émis	Exercés	Échus			
21 juillet 2006	1,85 \$	-	1 137 500	(958 750)	(178 750)	-	-	
21 juillet 2006	1,62 \$	-	147 876	(147 876)	-	-	-	
10 août 2006	1,70 \$	1 561 100	-	(1 552 800)	(8 300)	-	-	
10 août 2006	1,50 \$	202 943	-	(202 943)	-	-	-	
23 mars 2007 a)	2,20 \$	-	450 000	-	-	450 000	-	
29 décembre 2007	2,60 \$	-	204 085	-	-	204 085	81 022	
		1 764 043	1 939 461	(2 862 369)	(187 050)	654 085	81 022	

L'évolution des bons de souscription pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 est présentée dans le tableau suivant.

Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'actions ordinaires					Solde de clôture	\$
		Solde d'ouverture	Émis	Exercés	Échus			
23 avril 2005	2,20 \$	1 110 000	-	-	(1 110 000)	-	-	
25 novembre 2005	1,70 \$	400 000	-	(400 000)	-	-	-	
10 août 2006	1,70 \$	-	1 561 100	-	-	1 561 100	749 328	
10 août 2006	1,50 \$	-	400 000	-	-	202 943	-	
		1 510 000	1 764 043	(400 000)	(1 110 000)	1 764 043	749 328	

a) Valeur des bons de souscription de courtier compris dans le surplus d'apport

		Nombre de bons de souscription	
			Total
Solde d'ouverture au 31 décembre 2004	- \$		
Valeur des bons de souscription émis durant l'exercice	749 328	Valeur attribuée aux bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	1 137 500
			332 500 \$
Solde de clôture au 31 décembre 2005	749 328		
Valeur des bons de souscription émis durant l'exercice	81 022		
Valeur des bons de souscription exercés durant l'exercice	(693 094)		
Valeur des bons de souscription échus durant l'exercice	(56 234)		
	81 022 \$		

Les bons de souscription d'actions ordinaires émis le 21 juillet 2005 ont été pris en charge par la société après la fusion. La juste valeur des 1 137 500 bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2005, a été estimée à 332 500 \$ à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black Scholes. La juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription de 0,30 \$, moyennant un prix d'exercice de 1,85 \$ par action, a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux de rendement de 0 %, volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 2,5 % et durée de vie prévue d'un an. Ces bons de souscription confèrent au porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 1,85 \$ l'action jusqu'au 21 juillet 2006.

	Nombre de bons de souscription	Total
Valeur attribuée aux bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	204 085	81 022 \$

La juste valeur des 204 085 bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2006, a été estimée à 81 022 \$ à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black Scholes. La juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription de 0,397 \$, moyennant un prix d'exercice de 2,60 \$ l'action, a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux de rendement de 0 %, volatilité prévue de 55 %, taux d'intérêt sans risque de 4,5 % et durée de vie prévue d'un an. Ces bons de souscription confèrent au porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 2,60 \$ l'action jusqu'au 29 décembre 2007.

	Nombre de bons de souscription	Total
Valeur attribuée aux bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	450 000	225 000 \$

La juste valeur des 450 000 bons de souscription de courtier émis en 2006, a été estimée à 225 000 \$ à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black Scholes. La juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription de 0,50 \$, moyennant un prix d'exercice de 2,20 \$ l'action, a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux de rendement de 0 %, volatilité prévue de 55 %, taux d'intérêt sans risque de 2,5 % et durée de vie prévue d'un an. Ces bons de souscription confèrent au porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 2,20 \$ l'action jusqu'au 23 mars 2007.

	Nombre de bons de souscription	Total
Valeur attribuée aux bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	1 561 100	749 328 \$

La juste valeur des 1 561 100 bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2005, a été estimée à 749 328 \$ à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black Scholes. La juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription de 0,48 \$, moyennant un prix d'exercice de 1,70 \$ par action, a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux de rendement de 0 %, volatilité prévue de 70 %, taux d'intérêt sans risque de 4,5 % et durée de vie prévue d'un an. Ces bons de souscription confèrent au porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 1,70 \$ l'action jusqu'au 10 août 2006.

14. SURPLUS D'APPORT

	Rémunération à base d'actions	Valeur des bons de souscription échus	Juste valeur des bons de souscription de courtier	Total
Solde au 31 décembre 2004	453 216 \$	85 322 \$	- \$	538 538 \$
Rémunération à base d'actions	269 987	-	-	269 987
Valeur attribuée aux bons de souscription de courtier	-	-	112 024	112 024
Solde au 31 décembre 2005	723 203	85 322	112 024	920 549
Rémunération à base d'actions	668 110	-	-	668 110
Valeur attribuée aux options exercées	(229 266)	-	-	(229 266)
Valeur attribuée aux bons de souscription de courtier	-	-	225 000	225 000
Valeur attribuée aux bons de souscription exercés	-	-	(165 260)	(165 260)
Valeur attribuée aux bons de souscription échus	-	56 234	-	56 234
Valeur des options entièrement acquises d'achat d'actions	463 370	-	-	463 370
Solde au 31 décembre 2006	1 625 417 \$	141 556 \$	171 764 \$	1 938 737 \$

15. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le recouvrement (la charge) d'impôts sur les bénéfices prévus au taux d'imposition statutaire de 36,12 % (31,02 % en 2005) et des montants constatés dans les résultats consolidés.

	2006	2005
Perte nette indiquée dans les résultats consolidés	10 373 753 \$	1 277 519 \$
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices prévus	3 747 000	396 000
Gain de dilution	8 000	-
Ajustement pour tenir compte des taux d'imposition des différentes compétences	(292 000)	-
Charges non déductibles	(22 000)	(3 000)
Déduction relative aux ressources	16 000	-
Charges relatives à la rémunération à base d'actions	(241 000)	(85 000)
Provision pour moins-value	(2 356 000)	(308 000)
Recouvrement d'impôts futurs	(860 000) \$	-

Les actifs (passifs) d'impôts futurs aux 31 décembre 2006 et 2005 sont présentés dans le tableau suivant.

	2006	2005
Actifs (passifs) d'impôts futurs		
Excédent des bassins de ressources non réclamés et fraction non amortie du coût en capital sur la valeur comptable des propriétés d'exploration et d'exploitation minière a)	14 621 000 \$	668 000 \$
Pertes autres qu'en capital non réclamées	3 518 000	-
Immobilisation admissible	148 000	-
Frais de remise en état déductibles	325 000	110 000
Frais de financement non réclamés	608 000	163 000
Moins provision pour moins-value	(18 660 000)	(743 000)
Actifs d'impôts futurs comptabilisés a)	560 000	198 000
Excédent de la valeur comptable des propriétés d'exploration et d'exploitation minière sur les bassins de ressources non réclamés et fraction non amortie du coût en capital a)	(1 208 000)	(2 528 000)
Crédits d'impôts et remboursements de droits miniers	(1 712 000)	(890 000)
Passif d'impôts futurs, montant net	(2 360 000) \$	(3 220 000) \$

(a) La société Mines d'or Wesdome Ltée (auparavant « River Gold Mines Ltd. ») et sa filiale Moss Lake Gold Mines Ltd. ont des bassins de ressources et une fraction non amortie du coût en capital en sus de la valeur comptable des propriétés d'exploration et d'exploitation minière. Il n'y a pas de planification en place permettant d'utiliser ces actifs d'impôts pour compenser l'excédent de la valeur comptable des propriétés d'exploration et d'exploitation minière sur les bassins de ressources non réclamés et la fraction non amortie du coût en capital dans les autres filiales de la société. Par conséquent, un passif d'impôts futurs net a été comptabilisé. Les seuls actifs d'impôts futurs constatés sont ceux des autres filiales qui sont censés compenser les passifs d'impôts futurs.

Les pertes fédérales autres qu'en capital viennent à échéance comme suit : 209 000 \$ en 2007; 239 000 \$ en 2008; 298 000 \$ en 2009; 501 000 \$ en 2013; 4 028 000 \$ en 2014; 585 000 \$ en 2025 et 6 658 000 \$ en 2026.

Actions accréditives

Au cours de l'exercice de 2006, la société a émis 408 169 actions accréditives, conformément aux modalités des conventions d'émission d'actions accréditives; la société est également tenue d'engager la somme de 979 606 \$ en frais d'exploration admissibles avant le 29 décembre 2007. Les renonciations n'ont pas été inscrites avant 2007, par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice de 2005, la société a émis 3 122 200 actions accréditives, conformément aux modalités des conventions d'émission d'actions accréditives. La société était également tenue d'engager la somme de 4 683 300 \$ en frais d'exploration admissibles. Au 31 décembre 2005, la société avait dépensé le montant exigé.

16. PERTE PAR ACTION ORDINAIRE

La perte de base et diluée par action ordinaire est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 83 468 906 en 2006 et 44 196 452 en 2005. L'incidence des options d'achat et des bons de souscription d'actions ordinaires sur la perte nette de 2006 et de 2005 serait anti-dilutive et n'est donc pas considérée.

17. INFORMATIONS SUR LES APPARENTÉS

Conformément aux ententes de gestion qui ont pris fin le 31 mai 2005, Western Québec, à titre de gestionnaire, a fourni des services de soutien technique et administratif, et a réalisé des programmes annuels d'exploration sur les propriétés d'exploration de Wesdome. Western Québec avait droit à des honoraires d'administration, exprimés en pourcentage des frais admissibles (selon la définition et comprenant les dépenses en capital), de 7,5 % durant l'étape d'exploration, de 5 % durant l'étape de mise en valeur et de préproduction, et de 2,5 % après le début de la production commerciale. La totalité des honoraires d'administration engagés en 2005, soit 333 293 \$, a été imputée aux propriétés d'exploration.

Au cours de l'exercice 2006, Western Québec a facturé à la société la somme de 615 371 \$ pour des services professionnels (241 570 \$ en 2005) qui ont été inscrits au poste frais généraux et frais d'administration. Ces opérations se sont déroulées dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange.

Les créiteurs et charges à payer aux 31 décembre 2006 et 2005 comprennent les sommes de 77 104 \$ et 437 174 \$ respectivement, à verser à Western Québec.

Les frais d'émission d'actions du capital-actions comprennent des honoraires de preneur ferme de 237 600 \$ (60 883 \$ en 2005) versés à une société contrôlée par un ancien administrateur. Cette société a également reçu des bons de souscription de courtier lui permettant d'acquérir 90 000 actions ordinaires à un prix de 2,20 \$ par action à tout moment jusqu'au 23 mars 2007. En 2005, la même société a reçu des bons de souscription de courtier lui permettant d'acquérir 29 575 actions ordinaires à un prix de 1,62 \$ par action à tout moment jusqu'au 21 juillet 2006, et 40 589 actions ordinaires à un prix de 1,50 \$ par action à tout moment jusqu'au 10 août 2006.

Le 15 février 2006, la société a obtenu de Western Québec un emprunt de 1 800 000 \$ à un taux d'intérêt de 8 % par année, à payer semestriellement le 15 août et le 15 février de chaque année. De concert avec le financement obtenu par la société en mars 2006, Western Québec a exercé son option d'accepter des titres du Trésor libérés pour le remboursement total de l'emprunt et des intérêts courus. La société a ainsi émis 824 637 actions ordinaires au prix de 2,20 \$ l'action en faveur de Western Québec.

Au cours de l'exercice 2006, la société a payé 122 911 \$ pour la supervision de l'usine Kiena à une société détenue par un directeur.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société se composent de trésorerie, des dépôts à terme, des débiteurs, des créiteurs et charges à payer et des obligations découlant de contrats de location-acquisition. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas exposée à des risques d'intérêt, de devise ou de crédit importants en ce qui a trait à ces instruments financiers. La société estime que la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de la valeur comptable.

19. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Risques environnementaux

Wesdome Ltée s'est engagée à maintenir un programme de protection de l'environnement sur ses mines en exploitation, ses projets de mise en valeur et ses chantiers d'exploration. En 2006, la direction est d'avis que la société s'est conformée aux règlements gouvernementaux. Le minerai et les déchets d'Eagle River ne génèrent pas d'acide et ils contribuent à réduire les risques environnementaux liés à l'exploitation minière. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec précision le montant ultime des frais de remise en état et de fermeture de la mine Eagle River et de la mine et de l'usine Mishi, la société les estime à environ 0,7 million de dollars. La société a fourni des lettres de crédit de 1,5 million de dollars à l'égard de ces obligations environnementales futures.

Risque lié au prix des marchandises

La rentabilité de la société est directement liée au cours de l'or produit. La société ne s'engage pas à protéger sa production. Au 31 décembre 2006, la société avait 7 790 839 onces de lingots d'or non vendus.

20. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2006	2005
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		
Activités d'exploitation		
Débiteurs	(2 016 709)\$	(63 909)\$
Créditeurs et charges à payer	1 838 029	93 964
Stocks d'or	(2 712 678)	-
Fournisseurs et autres	198 874	-
	(2 692 484)\$	30 055 \$
Activités de financement		
Débiteurs	(73 006)\$	28 030 \$
Créditeurs et charges à payer	44 099	-
	(28 907)\$	28 030 \$
Activités d'investissement		
Débiteurs	(2 687 564)\$	(1 914 829)\$
Créditeurs et charges à payer	1 264 649	134 154
	(1 422 915)\$	(1 780 675)\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	5 262 530 \$	127 767 \$
Dépôts à terme (taux d'intérêt de 2,90 % (2,63 % en 2005))	47 721	32 448
	5 310 251 \$	160 215 \$
Opérations sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement du matériel d'exploration et d'exploitation minière capitalisé aux propriétés d'exploration	105 991 \$	270 000 \$
Juste valeur des bons de souscription du courtier imputée au capital-actions	-	112 024 \$
Émission de 824 637 actions ordinaires comme remboursement de l'emprunt de Western Québec et des intérêts connexes (note 17)	1 814 201 \$	-
Amortissement capitalisé dans les stocks	701 457 \$	-

21. INDEMNITÉS

La société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, et certains de ses salariés conformément à ses règlements administratifs. La société détient des polices d'assurance qui peuvent fournir une protection contre certaines demandes d'indemnité.

22. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées, le cas échéant, en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Offre de débetures

Le 23 avril 2007, la société a annoncé une offre de placement privé de débetures convertibles non subordonnées de premier rang (les « débetures ») d'un montant de capital total de 15 millions de dollars canadiens (le « placement ») qui devraient être mises en marché dans la mesure du possible. La durée des débetures sera de cinq ans à partir de la date de clôture du placement. Elles porteront intérêt au taux de 7 % par année, payable semestriellement et seront convertibles en actions ordinaires de la société i) au cours des deux premières années, au prix de 2,25 \$ par action ordinaire et ii) après deux années, au prix de 3,25 \$ par action ordinaire. La société prévoit utiliser le produit net du placement à des fins de fonds de roulement général et de mise en valeur de la société. L'offre devrait être conclue le 15 mai 2007 ou vers cette date et est assujettie à certaines conditions, notamment la réception des approbations nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse de Toronto.

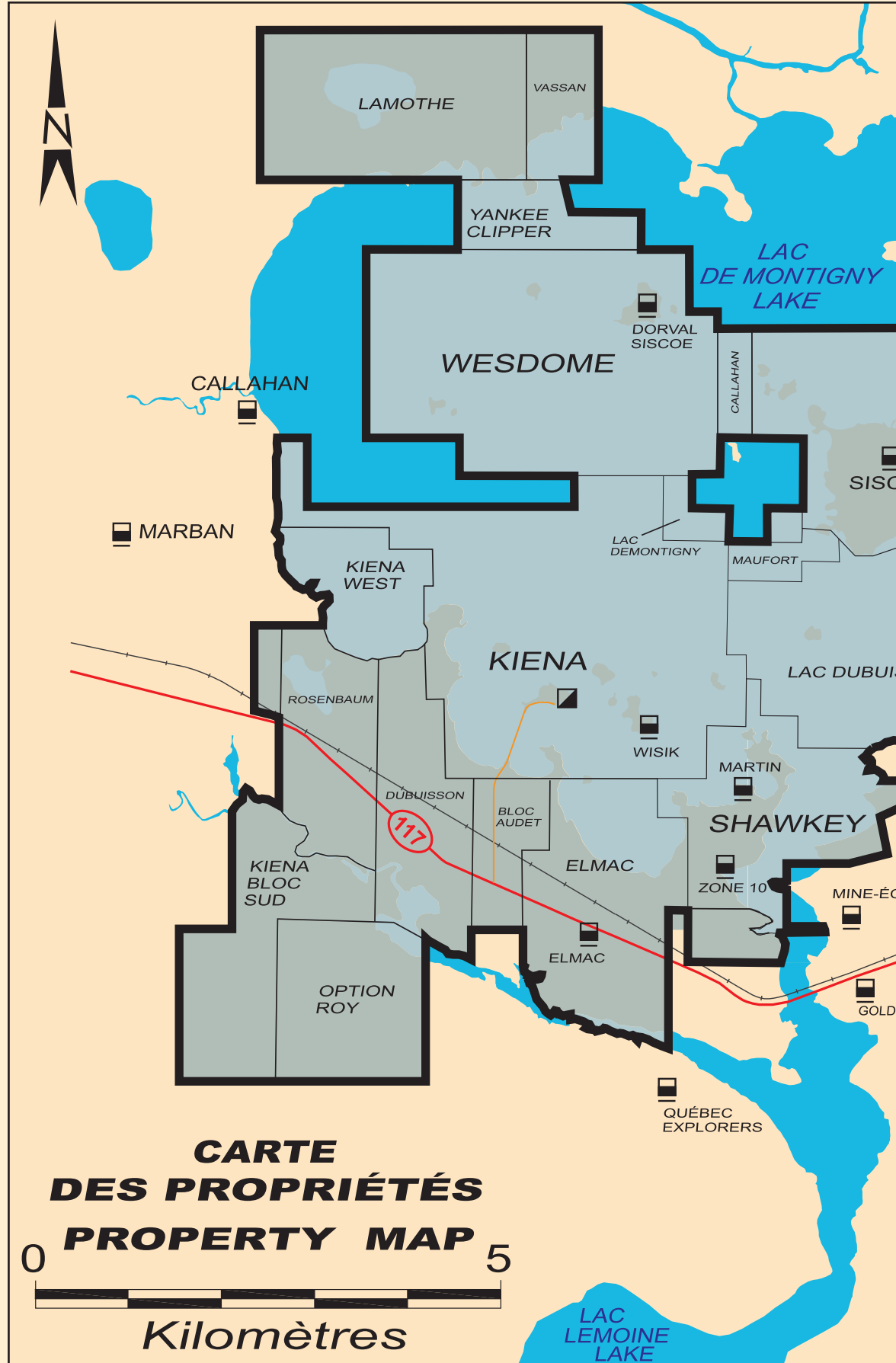
Fusion envisagée

Le 17 avril 2007, la société a annoncé le regroupement d'entreprises envisagé (l'« opération ») entre Western Québec Mines Inc. (« Western Québec »). Western Québec détient environ 33 % des actions ordinaires en circulation de la société et détient environ 1 000 hectares de terrain dans la région de Val d'Or, contigus aux propriétés minières Val d'Or de la société ainsi qu'au projet Goldex d'Agnico-Eagle. Un regroupement d'entreprises augmenterait de 31 % les propriétés foncières de la société dans la région et permettrait à la société d'avoir une position dominante, contiguë et étendue en matière de propriétés minières dans le camp minier de Val d'Or.

Le 4 mai 2007, la société a annoncé que l'opération devrait être réalisée au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec). Dans le cadre de ce plan d'arrangement, la société fera l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Western Québec (les « actions WQM ») auprès des porteurs d'actions WQM en contrepartie de l'émission d'actions ordinaires de la société (les « actions Wesdome »). Par suite de l'opération, Western Québec deviendra une filiale en propriété exclusive de la société et les porteurs d'actions WQM deviendront des actionnaires de la société. Les conseils d'administration ont donné leur accord concernant le ratio d'échange (le « ratio d'échange ») relativement à l'opération. Il sera de 1,45 action Wesdome pour chaque action WQM détenue. Les conseils d'administration sont d'avis que ce ratio est conforme aux cours du marché des trois derniers mois.

L'opération devrait avoir un effet dilutif minimal pour les actionnaires de la société puisque Western Québec détient actuellement 30 129 500 actions Wesdome (ou environ 33 %) des 90 541 535 actions Wesdome en circulation (en date du 4 mai 2007). Selon le ratio d'échange, la société émettrait environ 36 495 266 nouvelles actions Wesdome aux porteurs d'actions WQM. Des 36 495 266 actions Wesdome devant être émises, 30 129 500 serviront, en fait, à remplacer les actions Wesdome actuellement détenues par Western Québec (lesquelles seront annulées après la clôture de l'opération). Les 6 365 766 actions Wesdome restantes devant être émises, représenteront en fait, la contrepartie versée par la société pour l'acquisition des autres éléments d'actif de Western Québec. Par conséquent, après la clôture de l'opération, il est prévu que le nombre d'actions Wesdome n'augmentera que de 6 356 766 actions.

Property Map



Carte des propriétés

